

Manifeste du Collectif 5C

Collectif des Coopératives Citoyennes pour le Circuit Court

1. Qui sommes-nous?

Le Collectif 5C fédère plus de 40 acteurs de la distribution alimentaire en circuit court en Wallonie et à Bruxelles, dont 36 coopératives citoyennes. Créé en 2017, il réunit ses membres autour d'une vision et d'engagements pour construire des systèmes alimentaires responsables de notre santé, de notre société et de notre environnement. Le Collectif 5C soutient ses membres dans la réalisation de leurs engagements au travers d'activités de plaidoyer, de sensibilisation et de renforcement de capacités.

2. La vision collective qui nous anime

Nous voulons des systèmes alimentaires qui permettent aux producteurs·rices de vivre dignement en autonomie de gestion et en valorisant des pratiques agroécologiques et de transformation artisanale.

Nous voulons des systèmes alimentaires qui impliquent les consommateurs·rices et les producteurs·rices dans une économie sociale et solidaire.

Nous y contribuons en travaillant en réseau de coopératives de distribution de produits alimentaires en circuit court.

3. Les valeurs que nous assumons

Les membres du Collectif 5C s'engagent à être :

SOLIDAIRES

ACTIFS

COHÉRENTS dans leurs Chartes, Actions et Progressions

COLLABORATIFS

TRANSPARENTS

4. Qui sont les membres du Collectif 5C?

Le Collectif 5C est majoritairement composé d'<u>acteurs économiques</u>, les « **Coopératives d'économie sociale** », ellesmêmes constituées de manières diverses de membres producteurs·rices, transformateurs·rices, épiceries et mangeurs·euses. Le Collectif 5C compte également parmi ses membres des <u>acteurs d'animation territoriale</u>, comme des Ceintures alimentaires, des Groupes d'action locale (GAL) et des réseaux.











7 animateurs de territoire

36 acteurs économiques

- 6 ASBL
- 30 sociétés coopératives

	Répartition géographique	
Acteurs économiques		Animateurs de territoire
3	Brabant-wallon	2
4	Bruxelles	/
7 (dont 1 inactif)	Hainaut	1
6	Liège	2
8	Luxembourg	1
8	Namur	1
1	Flandre	/

BRUXELLES

- 1 **BEES COOP** 1030 Schaerbeek
- Supermarché participatif et coopératif 2 - BLOUM
- 1190 Forest
- Supermarché participatif et coopératif
- 3 CABAS 1050 Ixelles
- Point de vente Vente en ligne Vente aux professionnels
- 4 WANDERCOOP 1070 Anderlecht
- Supermarché participatif et coopératif



HAINAUT

- 1 **BOTTE PAYSANNE (La)** 6470 Sivry-Rance
- Point de vente
- 2 COOPÉCO
- 6030 Charleroi
- Supermarché participatif et coopératif COOP ALIMENTAIRE (La)
- 7500 Tournai
- Vente aux professionnels
- 4 COQUELICOOP 7050 Jurbise
- Supermarché participatif et coopératif
- 5 Ceinture Alimentaire Charleroi Métropole (SAW-B)
- 6031 Charleroi
- 6 **EPICOEUR** 6210 Frasnes-lez-Gosselies Vente en ligne
- 7 CAROLOSTORE 6001 Charleroi
- Point de vente



- 1 AGRICOVERT 5030 Gembloux Point de vente Vente en ligne 2 COCORICOOP

- 5590 Ciney Point de vente Vente en ligne
- COOF (La)
- 5380 Fernelmont
- Marché Vente en ligne
- 4 COOPESEM
- 5620 Florennes
- Point de vente Vente en ligne 5 PAYSANS-ARTISANS
- 5150 Floreffe Point de vente Vente en ligne
- Vente aux professionnels
- 6 R.E.L.A.I.S
- 5580 Rochefort Point de vente Marché
- 7 VIVRE À LIGNY
- 5140 Ligny Point de vente
- 8 **RÉSEAU RADIS** 5100 Jambes
- Animateur de territoire
- 9 COMPTOIR PAYSAN
- 5570 Beauraing

- 1495 Villers-La-Ville
- Animateur de territoire

- Point de vente
- 1410 Waterloo
- Supermarché participatif et coopératif

- Animateur de territoire
- 1457 Nil-Saint-Vincent

- 1300 Wavre

- 1435 Mont-Saint Guibert
- marché participatif et coopératif

- Vente en liane

- Point de vente

- 2 ÉPICENTRE
- Point de vente
 3 FERMES EN VIE

- 1 BETTIE 6717 Attert
- (La débrouillardise villageoise) 6769 Meix-devant-Virton
- 6900 Marche-En-Famenne
- 4 LI TERROIR 6990 Hotton Point de vente - Vente en ligne

- 5 **RÉSEAU PAYSAN** 6724 Marbehan
- Vente aux professionnels 6 HALLE DE HAN
- 6730 Tintigny
- Marché 7 - P'TITE RUCHE (La) 6660 Houffalize Vente en ligne - Marché
- 8 MAUVAISE HERBE (La) 6950 Nassogne
- Point de vente 9 - SOLIDAIREMENT ASBL 6769 Meix-devant-Virton Animateur de territoire

Collectif des Coopératives Citoyennes pour le Circuit Court «»

LIÈGE

- 1 CIRCUITS PAYSANS 4020 Liège
- Vente en ligne 2 NOS RACINES
- 4650 Herve Point de vente
- 3 **OUFTICOOP** 4020 Liège Supermarché participatif et coopératif
- 4 RATAV
- (Réseau Aliment-Terre de l'arrondissement de Verviers) 4800 Verviers

- Animateur de territoire
 5 TERRE D'HERBAGE
- 4960 Malmedy Vente aux professionnels
- UNIS VERTS PAYSANS
- 4960 Malmedy Point de vente
- 7 VERVÎCOOP
- 4800 Verviers Supermarché participatif et coopératif
- 8 CEINTURE ALIMENT-TERRE LIÉGEOISE
- 4020 Liège Animateur du territoire

Acteurs économiques

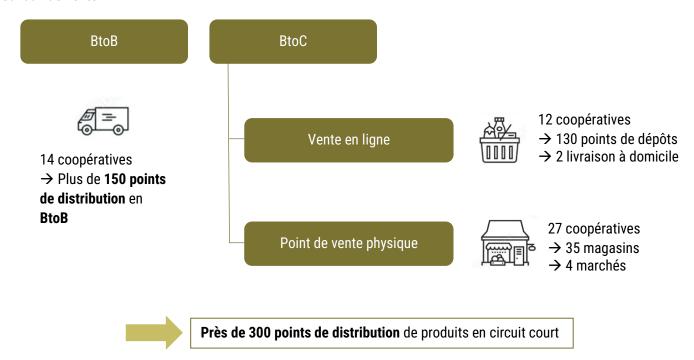
Type de coopératives		
Coopératives de consommateurs·rices	15	
Coopératives de producteurs·rices	5	
Coopérative de producteurs et consommateurs	15	
Coopérative de producteurs et distributeurs	1	



12 000 coopérateurs et coopératrices1 350 producteurs et productrices

Près de 4 000 bénévoles

Canaux de vente



Animateurs de territoire

Répartition géographique		
Brabant-wallon	Empreinte BW	
	GAL des 4 Bras	
Bruxelles	1	
Hainaut	Ceinture Alimentaire de Charleroi Métropole (Saw-B)	
Liège	Ceinture Aliment-Terre Liégeoise	
	Réseau Aliment-Terre de l'arrondissement de Verviers	
Luxembourg	Asbl Solidairement	
Namur	Réseau Radis	
Flandre	1	

5. Que font les coopératives du Collectif 5C?

- Elles intègrent une FINALITÉ SOCIALE et adoptent des visions cohérentes :
 - à l'économie sociale,
 - o à la vision collective des membres du Collectif 5C.
- Elles responsabilisent les citoyens et citoyennes producteurs·rices, artisans·nes transformateurs, consommateurs·rices et petits commerçants dans une **GOURVERNANCE COLLECTIVE** dans laquelle chaque partie défend ses intérêts dans le respect et la solidarité de l'autre :
 - Elles sont représentatives de leurs membres.
 - o Elles sont présentes dans chaque province de la Région wallonne et à Bruxelles.
 - o Elles fonctionnent en intelligence collective.
 - Elles associent leurs membres à la transparence de leurs pratiques de gestion y compris via des Systèmes Participatifs de Garantie (SPG) agricoles.
- Elles ont pour objet de proposer et développer des ALTERNATIVES commerciales pour les producteurs·rices et les artisans·nes transformateurs, tout en leur permettant de :
 - Assurer un écoulement maximum et prévisible de leurs produits.
 - Fixer leurs prix de vente.
 - o Maitriser l'information sur les canaux et points de vente de leurs produits.
 - Rester partie prenante des décisions stratégiques et protéger leurs intérêts.
 - Déléguer la gestion logistique de leurs ventes.
 - Se sentir reconnus et respectés pour leur travail, les valeurs qu'ils mettent dans leurs pratiques agricoles et la qualité de leurs produits.
 - Continuer à diversifier leurs canaux de commercialisation et rester autonome.
 - Elles minimisent le nombre d'intermédiaires entre producteurs et consommateurs pour maitriser leurs marges et réaliser un **PRIX JUSTE** au profit des producteurs et des consommateurs, et de leur santé.
 - Elles proposent un modèle d'alimentation ROBUSTE et PRÉCURSEUR car :
 - Elles s'approvisionnent en priorité en produits locaux, issus d'une agriculture biologique et de saison ou qui assurent la complémentarité de leurs gammes via un commerce équitable.
 - Elles transforment artisanalement certains de leurs produits soit individuellement, soit en s'associant entre elles et/ou avec des artisans.
 - Elles commercialisent leurs produits dans un maximum de magasins, de points dépôts et de marchés au plus proche des consommateurs et consommatrices. Certaines coopératives se diversifient pour approvisionner d'autres coopératives, les collectivités et les professionnels de l'alimentation.
 - Elles remplissent des missions sociales complémentaires :
 - Accessibilité alimentaire pour inclure les citoyens et citoyennes plus vulnérables.
 - Animation territoriale pour organiser les productrices et producteurs afin d'assurer stabilité de l'approvisionnement et sécurité alimentaire et diffuser la prise de conscience par l'éducation populaire.
 - Insertion et inclusion sociale pour accueillir des collègues et des bénévoles porteurs de handicaps ou en processus de réinsertion sociale.
 - Formation professionnelle pour intéresser et intégrer de nouveaux collègues.
 - Elles fonctionnent en RÉSEAUX pour pallier à leurs difficultés, identifier des opportunités collectives (comme l'interconnexion et la mutualisation de services), maitriser les risques, associer leurs forces (notamment par l'échange d'expérience et expertise entre pairs) et assurer leur représentativité et leur visibilité :
 - à l'échelle Wallonie-Bruxelles au sein du Collectif 5C.
 - à l'échelle de leurs provinces respectives en synergie avec les Ceintures Alimentaires.

Les Coopératives de distribution en Circuit Court agissent donc de manière intégrée sur des enjeux économiques, sociaux, sanitaires et écologiques.

6. Quels sont nos engagements pour un vrai circuit court?

En adhérant au Collectif 5C et en signant **la charte**, les membres s'engagent dans un **ensemble de pratiques cohérentes**, complémentaires et indissociables.

- 1) Mettre en œuvre des processus de commercialisation qui protègent conjointement les producteurs·rices et les consommateurs·rices.
 - S'approvisionner en priorité directement auprès des producteurs ou des coopératives et collectifs qui intègrent des membres producteurs. Sinon à des grossistes :
 - dans le souci d'assurer l'accès pour tous les consommateurs et en adéquation des capacités d'approvisionnement logistique dans les grandes villes.
 - o en complémentarité de produits encore inexistants en relation directe avec des producteurs ou des artisans transformateurs et avec une vigilance poussée aux relations de commerce équitableⁱ.
 - Respecter le prix fixé par les producteurs et leur autonomie commerciale.
 - Donner priorité aux approvisionnements de proximité pour limiter les transports, soutenir l'agriculture nourricière paysanne et encourager la diversification et l'autonomie alimentaire.
 - Minimiser le nombre d'intermédiaires entre producteurs et consommateurs pour être aptes à minimiser la marge commerciale et assurer ainsi l'accès des consommateurs à une alimentation de qualité.
 - Impliquer les producteurs et les consommateurs dans les décisions qui les concernent.
 - Favoriser le contact humain direct entre producteurs et consommateurs.

Les membres du Collectif 5C s'engagent à maximiser le pourcentage de produits distribués en circuit court avec un objectif de minimum 50% (de la valeur totale) de produits achetés en circuit court.

- 2) Distribuer des produits alimentaires qui protègent la santé et l'environnement.
 - Favoriser une offre alimentaire équilibrée sur le plan nutritionnel.
 - Donner priorité aux produits issus de pratiques agricoles agroécologique et Bio.
 - Donner priorité aux produits « de saison ».
 - Maitriser le gaspillage et minimiser les emballages.
 - Favoriser les produits alimentaires de base ou issus d'une transformation artisanale en limitant au maximum les produits alimentaires hyper-transformés et la « malbouffe »ⁱⁱ.

Les membres du Collectif 5C s'engagent à maximiser le pourcentage de produits Bio distribués avec un objectif de minimum 50% (de la valeur totale) de produits achetés certifiés Bio.

3) Rendre des services complémentaires à la société.

Nous développons l'animation territoriale, l'organisation des producteurs·rices (pour la planification des cultures, l'échange technique et social...), l'accessibilité alimentaire pour les personnes vulnérables, l'inclusion, l'insertion et la formation professionnelle, la restauration sociale, l'éducation populaire, la sensibilisation des mangeurs·euses aux enjeux des systèmes alimentaires, la conscientisation de nos responsables publiques, etc.

Les membres du Collectif 5C s'engagent à affecter leurs résultats financiers à des finalités sociales.

4) Assumer la transparence sur nos pratiques vis-à-vis des consommateurs-rices et des producteurs-rices.

Les membres du Collectif 5C s'engagent à documenter et communiquer sur la mise en œuvre de leurs engagements pour un vrai circuit court.

7. Quelle est la mission du Collectif 5C?

Le Collectif 5C travaille à la réalisation de sa vision en soutenant ses membres par :

1) le RENFORCEMENT DE CAPACITÉS

- Montée en compétences des acteurs de distribution en circuit court
- Recherche action pour capitaliser les savoirs et pratiques
- Réseautage pour développer des opportunités pour les membres
- Structuration de services mutualisés

2) la SENSIBILISATION

• Conscientisation et mobilisation du grand public et des entrepreneurs et entrepreneuses en circuit court.

3) le PLAIDOYER

 Concertation, représentation et défense des intérêts et priorités des membres auprès des acteurs du secteur, des pouvoirs publics et politiques.

Le Collectif 5C collabore avec :

- ✓ Des **cabinets ministériels** à l'échelle de la Wallonie et de Bruxelles
 - Cabinet wallon de l'Economie Sociale
 - Cabinet wallon l'Environnement
 - o Cabinet wallon de l'Agriculture
 - o Cabinet Bruxelles-Capitale en charge de l'Environnement
- ✓ Les Services Publics de Wallonie associés à ces cabinets
- ✓ Bruxelles-Environnement
- ✓ Manger Demain Structure de Coordination de la Stratégie Manger Demain « Vers un système alimentaire durable en Wallonie »
- ✓ Wallonie Entreprendre outil économique et financier de la Wallonie au service des entreprises
- ✓ AiA Agroecology In Action
- ✓ CréaSSA Collectif de réflexion et d'action sur une Sécurité Sociale de l'Alimentation
- ✓ ConcertES Plateforme de concertation des organisations représentatives de l'économie sociale en Belgique francophone
- ✓ **TCHAK** La revue paysanne et citoyenne qui tranche
- ✓ **Biowallonie** Structure d'encadrement B2B du secteur bio en Wallonie
- ✓ ConsomAction Porte-parole fédérateur des professionnels du vrac, du réemploi et du zéro déchet en Wallonie et à Bruxelles
- ✓ Gembloux Agro-Bio Tech (ULG)
- ✓ **SOCOPRO** Collège des Producteurs : lien entre les producteurs, les pouvoirs publics et les acteurs des filières
- ✓ CCréAlim Collectif des Ceintures et Réseau Alimentaires
- ✓ La FUGEA Fédération Unie de Groupements d'Éleveurs et d'Agriculteurs
- ✓ **Le MAP** Mouvement d'action paysanne
- ✓ Le Réseau des GASAP
- ✓ Groupes de Travail Alternativ'ES Wallonia et ESCAPE (ULG)
- ✓ Groupe de Travail AFSCA avec DiversiFerm

ENSEMBLE, membres du Collectif 5C, nous sommes porteurs d'une vision forte, claire et INSPIRANTE.

Nous voulons RASSEMBLER SUR LES PRIORITÉS d'une RÉVOLUTION ALIMENTAIRE!

8. Quelle révolution alimentaire défendons-nous ?

La situation actuelle est le fruit d'une volonté politique ultralibérale qui vise toujours plus de profit sur l'alimentation, au bénéfice d'une ultra minorité de spéculateurs et d'industriels et au détriment de la dignité et de la santé des producteurs et productrices, des consommateurs et consommatrices et de notre environnement. Les piliers de la politique agricole commune (PAC) ont voulu et organisé cette obsession pour la baisse des prix de l'alimentation, la productivité et la réduction du nombre d'agriculteurs et d'agricultrices.

Objectifs initiaux PAC	La révolution alimentaire que nous défendons :	
Diminuer les prix	 STOP! - Protéger les prix de vente des producteurs rices et leur assurer des revenus décents Protéger nos marchés nationaux des accords de libre-échange ultra-libéraux tout en assumant la réciprocité du respect de la sécurité alimentaire des peuples auxquels nous destinons nos exportations de produits agricoles. Cadrer les marges bénéficiaires et les pratiques déloyales de l'industrie agro-alimentaire et de la Grande distribution et assurer un prix juste aux producteurs. Au nom de la santé publique et de l'environnement, couvrir le coût des risques pris par les agriculteurs et agricultrices bio sur les rendements et les variations de production, ainsi que leurs frais certification. Empêcher les distributeurs de pratiquer une politique de prix discriminante sur les produits certifiés bio. Eduquer et conscientiser les citoyens et citoyennes à l'alimentation durable, aux risques sanitaires liés à l'utilisation des intrants chimiques, aux canaux de transformation et de distribution qui garantissent la transparence et les prix des agriculteurs et soutenir l'économie 	
Augmenter la	sociale en circuit court. STOP! – Adapter la productivité aux besoins vivriers de nos populations et à l'équilibre avec nos	
productivité	 écosystèmes naturels Augmenter la Surface Agricole Utilisable (SAU) pour sa fonction nourricière en la protégeant de l'artificialisation, des cultures de rentes pour l'exportation ou la production d'énergies de l'accaparement. Poser des ambitions fortes en matière d'autonomisation de l'agriculture vis-à-vis des pesticides et les engrais chimiques en soutenant les conversions vers la bio et en activant la recherche pour 	
	proposer des solutions concrètes aux enjeux des agriculteurs.	
Diminuer le nombre d'agriculteurs	STOP! – Rééquilibrer la pyramide de la souveraineté alimentaire en ré-élargissant la base paysanne responsable de produire notre alimentation • Encourager les vocations agricoles et soutenir les reprises de fermes, notamment par le	
J	 parrainage et l'accès à la terre. Recréer du lien humain et de la reconnaissance entre citoyens et paysans. Favoriser l'emploi et l'engagement citoyen au service de l'agriculture, de la transformation artisanale, des coopératives agricoles et de distribution circuit court. Activer la recherche pour valoriser et sauvegarder le savoir-faire paysan d'une agriculture en équilibre avec l'écosystème naturel et soutenir la formation. 	

La révolution alimentaire, que le Collectif 5C et ses membres défendent, implique des pratiques agricoles, de transformation et de commercialisation alimentaire responsables de notre santé, de notre société – dignité pour les producteurs·rices et accessibilité alimentaire de qualité pour les citoyens·nes – et de la protection de notre environnement. Un système alimentaire qui place l'humain avant le profit!

Nos responsables politiques doivent prendre leurs responsabilités, agir de manière coordonnée et faire preuve de cohérence, dans une vision claire et solide sur ce que nous voulons comme alimentation et réorganiser le système en profondeur. Le financement de cette révolution ne pourra se faire que par un investissement politique massif et une réaffectation des moyens financiers.

conventionnel. » https://www.tdc-enabel.be/fr/commerce-equitable-et-durable/quest-ce-que-le-commerce-equitable/

¹ En 2001, les principaux réseaux mondiaux du mouvement du commerce équitable ont approuvé la définition suivante : « **Le commerce équitable** est un partenariat commercial fondé sur le dialogue, la transparence et le respect visant à garantir une plus grande équité dans le commerce international. Il contribue au développement durable en proposant de meilleures conditions commerciales aux producteurs et aux travailleurs marginalisés, particulièrement dans les pays en développement, tout en sécurisant leurs droits. Les Organisations du commerce équitable, appuyées par les consommateurs, s'emploient à soutenir activement les producteurs, à sensibiliser et à faire campagne pour obtenir un changement des règles et pratiques du commerce international

[&]quot;La malbouffe désigne par dérision ou réprobation une nourriture et un régime alimentaire jugés néfastes sur le plan diététique, en raison notamment d'une haute teneur en énergie - principalement des calories vides, dues aux graisses et au sucre, et d'une faible valeur nutritive. La nourriture de fast-food, les snacks et sodas en sont des archétypes. Une telle alimentation peut favoriser l'obésité, le diabète, les maladies cardiovasculaires, certains cancers... Certains appellent aussi malbouffe la consommation de préparations alimentaires qui ont tendance à employer dans leur composition toujours plus d'additifs (stabilisants, épaississants, raffermissant, agent de texture, agent de charge, agent de rétention d'eau, exhausteurs de goûts, arômes, etc.) et toujours moins de produits de base.